

# CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE  
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

6 JUIN 2019 AU 11 JUILLET 2019 INCLUS

## Concertation mode d'emploi

Cette période de concertation préalable a pour objet d'associer en amont les communes et leurs groupements, les usagers, habitants, associations locales, professionnels du monde agricole et toutes les personnes intéressées par l'élaboration du projet de Déviation Est de Montpellier.

### La concertation vise à :

- ➊ Assurer l'information du public.
- ➋ Recueillir les observations et propositions des habitants, des communes, des associations et autres personnes intéressées.
- ➌ Permettre au Département d'affiner son projet au mieux de l'intérêt général.

Elle porte sur les enjeux de l'opération, les deux variantes de tracés et sur les différents types d'aménagements inhérents à l'infrastructure à créer.

### Un large dispositif d'information du public

Conformément à la délibération de l'Assemblée Départementale du 11 février 2019, un certain nombre d'outils sont mis en place pour recueillir les avis du public et présenter le projet soumis à la concertation.

### Recueil des avis

Le public dispose de plusieurs moyens pour faire connaître son opinion :

- ➊ Les registres de concertation disponibles dans les 5 mairies concernées (Castelnau le Lez, Le Crès, Maugeio- Camon, Montpellier, et Saint Aunès)
- ➋ Un registre dématérialisé accessible depuis le site internet du département : [herault.fr/deviation-est-montpellier](http://herault.fr/deviation-est-montpellier)  
Formulaire de contact
- ➌ La possibilité d'adresser un courrier à : Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault - Concertation Déviation Est de Montpellier - Hôtel du Département - Mas d'Alco - 1977 av des Moulins - 34087 MONTPELLIER CEDEX 4

Pendant cette période, les acteurs institutionnels socio-économiques et agricoles pourront être consultés et invités à participer aux réunions publiques.

### 2 réunions publiques

2 réunions publiques sont programmées pour présenter le projet et entendre de façon directe les avis du public. Elles se tiendront les :

- ➊ Mardi 18 juin à 18h à Montpellier - Hôtel du Département - Salon Jean Bène
- ➋ Lundi 24 juin à 18h à Saint-Aunès - Salle polyvalente - Place du Colonel Deltour

### Dossier de concertation

Le [dossier de concertation](#) sera consultable sur le site internet du département : [herault.fr/deviation-est-montpellier](http://herault.fr/deviation-est-montpellier).

Il sera également mis à disposition du public dans les cinq mairies concernées, au siège de la Métropole, au siège de l'Agglomération du Pays de l'Oret à l'Hôtel du Département.

Une [plaquette de synthèse](#) sur les points soumis à la concertation sera également réalisée et diffusée sur le périmètre concerné.

#### VOIR AUSSI

[Avis ouverture de la concertation](#)

#### TÉLÉCHARGER

[Plaquette de synthèse 4 pages](#)

**Conseil départemental de l'Hérault**

Hôtel du département, Mas d'Alco  
1977 avenue des moulins  
340087 Montpellier cedex4  
Tél. : 04 67 67 67 67

